



HAL
open science

Analyse géopolitique et diplomatie au XVI^e siècle : la qualification de l'ennemi dans les relazioni des ambassadeurs vénitiens

Romain Descendre

► **To cite this version:**

Romain Descendre. Analyse géopolitique et diplomatie au XVI^e siècle : la qualification de l'ennemi dans les relazioni des ambassadeurs vénitiens. *Astérior*, 2007, 5, <http://asterion.revues.org/document724.html>. 10.4000/asterion.724 . halshs-00207977

HAL Id: halshs-00207977

<https://shs.hal.science/halshs-00207977>

Submitted on 9 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Romain Descendre

Analyse géopolitique et diplomatie au XVI^e siècle. La qualification de l'ennemi dans les *relazioni* des ambassadeurs vénitiens

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Romain Descendre, « Analyse géopolitique et diplomatie au XVI^e siècle. La qualification de l'ennemi dans les *relazioni* des ambassadeurs vénitiens », *Astérior* [En ligne], 5 | 2007, mis en ligne le 08 février 2007. URL : <http://asterion.revues.org/724>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions
<http://asterion.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://asterion.revues.org/724>

Ce document PDF a été généré par la revue.

© ENS Éditions

ANALYSE GÉOPOLITIQUE ET DIPLOMATIE AU XVI^E SIÈCLE.
LA QUALIFICATION DE L'ENNEMI DANS LES *RELAZIONI*
DES AMBASSADEURS VÉNITIENS

Romain DESCENDRE[°]

Résumé

Cet article examine la textualité des relations des ambassadeurs vénitiens du XVI^e siècle. S'attachant en particulier à la partie finale des relazioni, traditionnellement consacrée aux amitiés et inimitiés princières, l'analyse rend visible la façon dont ces discours constituent l'une des premières matrices de la pensée des relations internationales à l'époque moderne.

Mots-clés : Relations des ambassadeurs vénitiens, XVI^e siècle, pensée politique italienne, histoire de la géopolitique

1. Le « prisme réflexif » des relations internationales

Dans sa leçon du 22 mars 1978 au Collège de France, Michel Foucault expliquait comment au XVI^e siècle le nouvel art de gouverner propre à l'État moderne – la raison d'État – impliquait au niveau international le développement de tout un « dispositif diplomatico-militaire ». Le nouvel art de gouverner se déployait désormais dans un « champ concurrentiel de forces », et nécessitait de mettre en place toutes les procédures nécessaires au maintien de l'équilibre européen, de l'équilibre entre les États : limiter la puissance à l'extérieur, alors même qu'on s'attachait à développer les forces de l'État à l'intérieur.

Ceci étant dit, est-ce que tout ceci est si nouveau ? Est-ce que, effectivement, on peut dire que l'ouverture d'un espace de concurrence entre les États est un phénomène qui est apparu

[°] École normale supérieure Lettres et sciences humaines (Lyon), UMR CNRS 5206, membre de l'Institut universitaire de France.

brusquement à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e et qui a ainsi cristallisé toute une série de nouveaux aspects et de nouveaux développements de cette raison d'État ? Bien sûr, il y avait bien longtemps que des rivalités, des affrontements, des phénomènes de concurrence s'étaient produits, cela va de soi. Mais, encore une fois, je voudrais qu'il soit bien clair que ce dont je parle, ce qui est en question dans tout ce que je vous dis là, c'est le moment où tous ces phénomènes commencent à entrer effectivement dans un prisme réflexif qui permet de les organiser en stratégies. Le problème est de savoir à partir de quel moment ont été effectivement perçus sous la forme de concurrence entre États, de concurrence dans un champ économique et politique ouvert, dans un temps indéfini, ces phénomènes d'affrontement, de rivalité que l'on pouvait constater évidemment depuis tous les temps. À partir de quel moment est-ce qu'on a organisé une pensée et une stratégie de la concurrence pour codifier tous ces phénomènes-là ?¹

Nous avons là une définition possible de ce que l'on peut appeler la naissance de la géopolitique : le moment où tous les phénomènes de rivalité, d'affrontement, de concurrence entre les États entrent effectivement dans un prisme réflexif qui permet de les organiser en stratégies. L'époque où les relations internationales ont véritablement commencé à être pensées comme relations entre États souverains, indépendants les uns des autres : entre des États toujours parties prenantes de rapports de force, et ne pouvant exister qu'à l'intérieur de rapports de force, dans la mesure où leurs survies respectives dépendaient d'un équilibre instable qu'il fallait tour à tour préserver, rétablir ou parfois même renverser.

Parler de « prisme réflexif », c'est parler de discours, de textes, et de langage. L'Italie du XVI^e siècle n'a cessé de produire des textes qui sont le prisme réflexif d'un contexte politique italien et européen complètement nouveau. Un premier ensemble de textes est constitué par la pensée républicaine florentine, tout particulièrement Machiavel et Guicciardini, qui s'attachent à penser la politique nouvelle qu'imposent ces guerres d'un genre nouveau que sont les guerres d'Italie ; c'est au cours de leurs expériences diplomatiques (en particu-

1. Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, éd. Michel Senellart, Paris, Gallimard-Seuil, 2004, p. 301.

lier à travers l'écriture constante de dépêches) qu'ils forgent une large part des outils conceptuels que l'on retrouve ensuite dans leurs textes théoriques et historiographiques². Un autre corpus, moins étudié, est constitué par les relations des ambassadeurs vénitiens. La nécessité de s'intéresser de très près à ces textes vient du fait qu'ils élaborent un discours systématique qui est sans doute l'une des premières matrices de toute la pensée des relations internationales à l'époque moderne – et cela avant même la théorisation de la raison d'État à laquelle fait référence Foucault, puisque celle-ci ne prend corps qu'à la toute fin du siècle, à partir du traité *Della ragion di Stato* de Giovanni Botero, datant de 1589.

2. Les relations des ambassadeurs vénitiens

Ce qu'on appelle les *relazioni* d'ambassadeurs correspond à un genre littéraire politique tout à fait propre à Venise³. Il s'agit des rapports

-
2. Pour plusieurs mises au point récentes, concernant plus particulièrement Machiavel, voir Corrado Vivanti, « Machiavelli e l'informazione diplomatica nel primo Cinquecento », *La lingua e le lingue di Machiavelli*, actes du colloque de Turin, 2-4 décembre 1999, Florence, Olschki, 2001, p. 21-46 ; du même auteur, l'introduction à Niccolò Machiavelli, *Opere*, II, *Lettere. Legazioni e commissarie*, éd. C. Vivanti, Turin, Einaudi, 1999, p. IX-XXVI ; voir enfin les articles composant la section consacrée à « L'esperienza diplomatica », *Machiavelli senza i Medici (1498-1512). Scrittura del potere / Potere della scrittura*, actes du colloque de Lausanne, 18-20 décembre 2004, Rome, Salerno, 2006. Plus largement, sur l'aspect déterminant de l'expérience de la guerre sur le républicanisme florentin, voir notamment Felix Gilbert, *Machiavel et Guichardin. Politique et histoire à Florence au XVI^e siècle*, Paris, Seuil, 1996 (édition originale Princeton University Press, 1965), et Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancarini, *La politique de l'expérience. Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Alexandrie, Edizioni dell'Orso, 2002.
 3. Sur les relations des ambassadeurs vénitiens, voir : Francesca Antonibon, *Le relazioni a stampa di ambasciatori veneti*, Padoue, Regio Istituto veneto di scienze, 1939 ; Donald E. Queller, « How to succeed as an ambassador : a sixteenth century venetian document », *Post Scripta, Essays on Medieval Law and the Emergence of the European State in Honor of Gaines Post, Studia gratiana*, XV, Rome, Libreria dell'Ateneo Salesiano, 1972, p. 653-671 ; *id.*, « The development of ambassadorial relazioni », *Medieval Diplomacy and the Fourth Crusade*, Londres, Variorum reprints, 1980, p. 174-196 (1^{re} édition

que les ambassadeurs vénitiens devaient rédiger et prononcer devant le sénat et le doge à leur retour. La spécificité de ces rapports était leur caractère obligatoire et réglementé. L'obligation de la rédaction d'une relation était en vigueur depuis le Moyen Âge, et un premier acte du Grand Conseil en 1268. Toutefois, en pratique, elle n'était pas respectée : de nombreux textes réglementaires réitérent l'obligation, et ce jusqu'en 1524. Ce n'est qu'au XVI^e siècle que la pratique devient systématique⁴. Surtout, ce n'est que dans le courant de la première partie du XVI^e siècle que la relation acquiert sa structure propre, extrêmement réglementée et contrainte, qui la distingue de ce fait de tous les autres rapports de mission que l'on peut trouver à la même époque dans d'autres États. Le but des *relazioni* est avant tout de présenter un tableau, un portrait de l'État, aussi complet que possible, afin que les sénateurs puissent se le représenter, le connaître au mieux, et ainsi analyser, décider et agir en connaissance de cause en matière de politique internationale. L'ambassadeur ne fait donc pas un rapport de mission, dans lequel il rendrait compte de ses actions et des événements en cours : ces informations-là sont consignées tout au long de son séjour, dans les dépêches qu'il envoie au sénat. Le moment de la relation est celui de la synthèse et de l'objectivation, où l'on expose avec distance, dans un large tableau, ce que l'on a vu de près : choses

dans *Renaissance Venice*, éd. J. R. Hale, Londres, 1973) ; Angelo Ventura, « Introduzione », *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, Rome-Bari, Laterza, 1980, 2 volumes ; Alessandro Fontana, « L'échange diplomatique. Les relations des ambassadeurs vénitiens en France pendant la Renaissance », *La circulation des hommes et des œuvres entre la France et l'Italie à l'époque de la Renaissance*, vol. 20, Paris, Publications du CIRRI, 1992, p. 19-37 ; « Les ambassadeurs après 1494 : la diplomatie et la politique nouvelles », *Italie 1494*, études réunies et présentées par A.-C. Fiorato, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1994, p. 143-178 ; « Les Provinces-Unies dans les relations des ambassadeurs vénitiens au XVII^e siècle », *Les Flandres et la culture espagnole et italienne aux XVI^e et XVII^e siècles*, textes réunis par M. Blanco-Morel et M.-F. Piéjus, Lille, Université de Lille 3, 1998, p. 139-150.

4. On a cru un temps que l'on n'avait que des relations du XVI^e siècle parce que les précédentes auraient brûlé lors des incendies du palais des Doges en 1574 et en 1577, mais Queller a montré que les archives vénitiennes ne possédaient pas de grandes collections de relations systématiques avant les années 1530. D. E. Queller, « The development of ambassadorial relazioni », art. cit., p. 187.

vues d'en haut, et replacées dans un temps plus long que celui des dépêches au jour le jour. Dans cette optique, le texte est presque toujours structuré en plusieurs parties bien marquées : la géographie du pays, les forces de l'État – qui regroupent généralement les aspects économiques et militaires –, le gouvernement de l'État – c'est-à-dire à la fois les hommes et les institutions – et enfin une partie qui ne fait jamais défaut, consacrée aux relations extérieures. C'est cette partie, où la détermination et la qualification de l'ennemi sont décisives, qui fait plus spécifiquement l'objet de mon étude, sur la base d'un corpus d'une quarantaine de relations écrites au XVI^e siècle, en particulier toutes les relations d'Angleterre et de France, et les relations des ambassadeurs auprès de Charles Quint et Philippe II⁵.

3. Un savoir géopolitique par temps de crise

Avant d'entrer dans l'analyse précise des *relazioni*, il convient de garder à l'esprit trois éléments d'ordre général, quant au genre auquel appartiennent ces textes, à l'époque de leur émergence et enfin quant au lieu qui leur donne naissance.

Les relations d'ambassadeurs peuvent être lues comme un grand discours collectif. Non seulement en raison de la très grande codification qui les caractérise et qui est imposée par des textes réglementaires et des instructions précises. Non seulement parce qu'elles reflètent la formation intellectuelle et politique d'une classe extraordinairement soudée par le sentiment patriotique et la conscience d'un statut indissociablement lié au service de la République, la classe de ces patriciens pour qui l'activité diplomatique n'est pas seulement un honneur mais

5. Éditions consultées : *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato durante il secolo decimosesto, raccolte e illustrate da E. Albèri*, Florence, 1839-1863, 15 volumes, contient trois séries, consacrées respectivement aux États européens, aux États italiens et à l'Empire ottoman (désormais cité comme suit : Albèri, n° de la série, n° du tome) ; la totalité des relations d'Angleterre et une partie des relations de France sont numérisées sur le site internet « Storia di Venezia », hébergé par l'université de Venise, à l'adresse suivante : [<http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/testi.htm>]. Je citerai prioritairement l'édition numérisée pour les relations concernées.

aussi un devoir. Mais aussi parce que l'idéal que vise ce discours est celui d'un effacement de l'auteur, de son individualité et de ses propres opinions, afin d'atteindre une vérité qui doit pouvoir être avant tout celle de la République vénitienne. C'est bien là ce qui rend ce discours fascinant (mais aussi monotone, en raison de son caractère fortement itératif) : paradoxalement, il tend à mettre en place les éléments d'une *langue* qui conserve le moins de traces possible de *parole*, au sens saussurien : toujours l'ambassadeur tient à préciser que son discours n'est pas tant le sien que celui que tous peuvent proférer à partir de ce qui a été vu. Cette *langue* de la politique internationale est nouvelle, à plus d'un titre. Parce qu'elle dit une réalité nouvelle, celle de la compétition internationale entre les grands États territoriaux européens, dont les répercussions sont dramatiques pour toute l'Italie, et touchent Venise de plein fouet. Parce qu'il s'agit d'une langue vulgaire, quand la langue de la diplomatie était traditionnellement le latin, d'un vulgaire qui n'était pourtant pas le vénitien, mais un italien de communication qui restait encore largement à inventer⁶. Tout cela fait bien sûr des *relazioni* l'un des terrains privilégiés de cette invention proprement italienne d'une langue et d'une pensée politique nouvelles.

Est-ce un hasard si le développement des relations est contemporain des guerres d'Italie ? Les conclusions de Donald Queller permettent de montrer que c'est bien avec les guerres d'Italie et la nouvelle situation internationale du XVI^e siècle que la pratique littéraire et le genre politique de la relation se sont imposés. C'est en tout cas à partir de ce moment-là que les autorités vénitiennes ont réussi à faire respecter par les ambassadeurs de retour de mission la règle de l'écriture d'une relation. Les effets des guerres d'Italie se lisent autant dans ces écrits que chez Machiavel et Guicciardini : la guerre, réelle ou simplement possible, devient la forme permanente des relations entre les États, et c'est la raison pour laquelle la détermination de l'ennemi acquiert un caractère crucial. L'hypothèse que l'on est alors amené à formuler est la suivante : c'est sans doute à partir des guerres d'Italie qu'est née non seulement une pensée politique moderne, hantée par la

6. À ce propos, un problème reste toutefois à élucider : celui du degré de l'éventuelle toscanisation de certains de ces textes dans les éditions modernes, et notamment dans celle d'Albèri.

guerre, mais aussi une pensée que l'on peut déjà qualifier de géopolitique, et qui se manifeste d'abord et avant tout dans ces relations des ambassadeurs vénitiens.

La nature vénitienne des *relazioni* présente un double paradoxe – du moins en apparence. Au moment même où la République perd tout poids politique réel, sa diplomatie acquiert un rôle de premier plan, et invente une langue et une pensée des relations internationales ; au moment même où Venise est contrainte de placer sa politique étrangère sous le signe de la neutralité, les relations insistent tout particulièrement sur la question de l'ennemi. Les guerres d'Italie exposent la Sérénissime à une situation particulièrement inconfortable : elle est désormais prise entre deux menaces, sur la Terre Ferme avec l'arrivée des grands « rapaces » d'outre-monts, et sur son empire maritime, le *Stato da Mar*, avec l'ascension extraordinaire de la puissance turque, qui grignote progressivement ses territoires à l'occasion de guerres turco-vénitiennes récurrentes tout au long du XVI^e siècle. Après la bataille d'Agnadel en 1509, ses ambitions d'expansion sur le territoire italien se sont évanouies, et l'urgence est de protéger l'existant, en tirant son épingle du jeu au milieu des grandes puissances⁷. La priorité des Vénitiens est désormais d'empêcher qu'une seule des forces étrangères acquière trop de pouvoir en Italie. Mais à partir des années 1530, plus rien ne dépend d'eux, seuls Charles Quint et le roi de France ont la mainmise sur la Péninsule. De là naît la nécessaire neutralité de Venise : la République ne participe plus directement aux affaires internationales, mais elle se contente de surveiller attentivement la situation afin de conserver sa souveraineté⁸.

Dans un tel contexte, les *relazioni* apparaissent d'abord et avant tout comme un discours visant à contrôler la réalité géopolitique. Il en va de la survie d'un petit État indépendant cerné par les visées hégé-

7. Qui plus est, on assiste au même moment au renversement géoéconomique radical provoqué par la suprématie des Portugais dans l'océan Indien, à partir de 1509 aussi lorsque Francisco de Almeida détruit la flotte du sultan d'Égypte et du rajah de Calicut au large de Diu, et lorsqu'en 1510 Alfonso de Albuquerque prend Goa. Ces événements ont des conséquences directes sur la puissance économique de Venise.

8. Voir Federico Chabod, « Venezia nella politica italiana ed europea del Cinquecento », *Storia della civiltà veneziana*, éd. Vittore Branca, Florence, Sansoni, 1979, II, p. 233-246.

moniques de trois grandes puissances, l'Empire de Charles Quint, la France, et l'Empire ottoman, au moment des guerres d'Italie d'abord, à l'époque de la domination sans partage de l'Espagne sur la Péninsule ensuite. Au moment où Venise a le moins de poids dans les équilibres européens, elle élabore l'instrument discursif qui lui permet de mesurer à chaque instant l'état de ces équilibres. Il s'agit au fond de maîtriser par le savoir, ou plutôt de pallier par le savoir et l'analyse un contrôle impossible à exercer pratiquement sur les équilibres internationaux. Dans ce cadre, la question de l'amitié et de l'inimitié devient primordiale : quelles alliances, quels renversements d'alliances, quels conflits sont susceptibles de se produire ? Tout cela participe de la production d'un savoir plus vaste qui a fait dire de Venise qu'elle était devenue « l'œil de tout l'Occident »⁹. Tout laisse penser que la naissance d'une analyse proprement géopolitique et géostratégique est directement liée à la conscience que l'existence de l'État est déterminée, en dernière instance, par les relations internationales entre acteurs plus puissants. Au moment où la Péninsule devient le champ de bataille sur lequel s'affrontent les plus grands souverains d'Europe, les Vénitiens comprennent que leur république peut disparaître à tout moment, et le problème de leur conservation devient un enjeu vital. Bien avant l'émergence du « paradigme conservateur » dont on a dit qu'il était propre à la raison d'État¹⁰, c'est d'abord dans les relations des ambassadeurs vénitiens que naît une pensée politique de part en part hantée par la question de la conservation. Mais d'une conservation qui n'est pas tant intérieure qu'extérieure : si la confiance des Vénitiens dans la perfection de leurs institutions est très grande, et les dispense d'une réflexion sur les pratiques et les moyens de la conservation en matière de politique intérieure, les guerres d'Italie, puis la perte progressive de leur empire maritime au profit des Turcs les rendent beaucoup moins certains de la pérennité de leur indépendance au niveau international. D'où la nécessité d'un examen permanent des équilibres, d'un savoir spécifique des rapports de force, des amitiés et

9. L'expression, provenant de Pierre Galland, *Petri Castellani [...] Vita*, Paris, 1674, p. 28, est reprise par A. Fontana dans « L'échange diplomatique », art. cit., p. 24.

10. C'est la thèse que développe Gianfranco Borrelli, *Ragion di Stato e Leviatano. Conservazione e scambio alle origini della modernità politica*, Bologne, Il Mulino, 1993.

inimitiés entre les grands États. Et ce savoir nécessaire à la conservation de Venise va de pair avec le choix politique de la neutralité, seul moyen de conserver son indépendance. C'est d'ailleurs relativement tôt, dès les années 1550, que les ambassadeurs commentent et confirment la validité de ce choix politique majeur opéré par Venise au XVI^e siècle¹¹. Le fameux *Discorso sulla neutralità* de Paruta ne fera de ce point de vue-là que systématiser en 1599 un thème politique présent dans les *relazioni* depuis presque un demi-siècle¹².

Il faut enfin apporter deux précisions concernant le contenu de la notion vénitienne d'ennemi.

L'absence totale de réflexion sur l'ennemi intérieur et sur les dissensions différencie radicalement Venise de Florence. La pensée politique vénitienne est une pensée des relations internationales. Les affaires intérieures de la République ne sont pensées que sur le mode mythique de la concorde civile absolue et des institutions parfaites (c'est le sens du traité que Gasparo Contarini – qui fut lui aussi ambassadeur – consacre aux institutions vénitiennes en 1543), permettant d'expliquer l'extraordinaire longévité de la cité.

Dans ces textes la question de l'ennemi n'est jamais formulée en termes juridiques. Les ambassadeurs ne font par exemple jamais la distinction entre *hostis* et *inimicus*, entre ennemi public et ennemi privé. La langue vulgaire ne garde que le terme *nemico* (souvent présent sous les formes *inimico* et *nimico*) qui s'applique au prince et/ou au peuple d'un État souverain de statut équivalent, et qui comme tel correspond bien à ce que les juristes appellent l'*hostis*. Tout ennemi est considéré comme légitime. Pourtant, bien que les ambassadeurs aient

11. Ainsi : « *E però questo illustrissimo senato, conservando questa buona opinione di neutralità con ciaschedun principe, non farà alcuno invido contentandosi del suo, nè odioso dimostrando parzialità; ma conserverà questo stato sicuro* » (« Aussi, en faisant en sorte que chaque prince conserve une bonne opinion de sa neutralité, ce très illustre sénat ne fera aucun envieux, car il se contentera de ce qu'il a, et il ne suscitera point la haine, en ne prenant point parti »), *Relazione di Francia di Giovanni Cappello* (1554), [[http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazionifranzia/cappello\(1554\).htm](http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazionifranzia/cappello(1554).htm)], et Albèri, I, 2, p. 287.

12. Paolo Paruta, *Opere politiche*, Florence, Le Monnier, 1852, vol. 2. Frederic Lane semble ne voir apparaître le thème de la neutralité qu'avec le traité de Paruta : *Venise : une république maritime*, Paris, Flammarion, 1985 (édition originale Baltimore et Londres, 1971), p. 516-517.

souvent des formations de juristes, la réflexion reste purement politique et ne s'aventure jamais sur le terrain juridique. Il est important de le signaler : contrairement à ce que l'on peut parfois penser quand on lit des textes qui traitent de la naissance du droit international, ce n'est pas grâce au *jus publicum europaeum* que les relations internationales ont été constituées en un *pluriversum* d'États d'égale dignité, permettant ainsi, d'une part, une rationalisation de ces relations et d'autre part la mise en place d'un système d'équilibre européen. Le contraire s'est produit, le droit venant après coup sanctionner et valider juridiquement la nouvelle représentation politique que l'on se faisait des relations internationales. Les relations d'ambassadeurs sont l'expression d'une conception intégralement politique des relations internationales, qui s'est définitivement démarquée des conceptions juridiques médiévales, pour lesquelles l'empire était le défenseur de la justice et de la paix au sein de la chrétienté.

4. Syntaxe et sémantique de l'inimitié

Que nous apprennent ces relations d'ambassadeurs sur la représentation que les hommes du XVI^e siècle se faisaient des relations internationales et comment y joue la distinction ami/ennemi ?

Tout d'abord, on constate que cette distinction est absolument *structurante*. Il n'existe quasiment aucune *relazione* qui omette cette partie consacrée aux *intelligenze*, aux relations des princes les uns avec les autres, et toutes sont structurées à partir de cette distinction. Les relations internationales apparaissent comme entièrement déterminées par l'alternative ami/ennemi. Le binôme semble suffire à cartographier la totalité des relations internationales et tend de ce fait à saturer l'analyse. On le constate dès la première relation connue, datant de 1492, dont une partie importante est consacrée aux *inimicizie* du roi de France¹³. Dans un texte d'instructions aux ambassadeurs pour la rédaction des relations, il est bien précisé que la dernière par-

13. *Relazione di Francia di Zaccaria Contarini* (1492),
[[http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazionifranca/contarini\(1492\).htm](http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazionifranca/contarini(1492).htm)].

tie doit montrer « de qui le prince est l'ami ou l'ennemi »¹⁴. La distinction ami/ennemi apparaît ainsi comme le tout premier critère du géopolitique, ou des relations internationales¹⁵. À tout moment, tout autre État pouvant être soit un ami soit un ennemi, il est nécessaire de développer un type de savoir et de raisonnement qui permette de déterminer la situation d'inimitié à ce moment donné.

Ce caractère décisif et exclusif du binôme ami/ennemi dans les relations d'ambassadeurs doit être rapproché de certains passages des écrits de légation de Machiavel à l'époque où il était régulièrement envoyé comme représentant diplomatique de la République florentine. Il rapporte ainsi une intimation de César Borgia en 1502, qui dit aux Florentins : « ... entre vous et moi, il ne peut y avoir de moyen terme : il vous faut être soit mes amis, soit mes ennemis. »¹⁶ On a là un

-
14. *Ricordi per ambasciatori con un epilogo breve di quelle cose che si ricercano per fare una relazione*. Le texte a été décrit dans l'étude de F. Antonibon, *op. cit.*, p. 16, et il a ensuite été publié dans sa version intégrale par D. Queller, « How to succeed as an ambassador », *op. cit.*, p. 653-671. Selon Queller, ce texte non daté remonterait aux années 1570 et proviendrait du Conseil des Dix. Angelo Ventura soutient au contraire que c'est un texte du XVII^e siècle, provenant d'une cour princière et non de Venise, voir *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, Rome-Bari, Laterza, 1980, vol. 1, p. LXX, note 1.
 15. D'aucuns verront ici une allusion à Carl Schmitt et à la discrimination de l'ami et de l'ennemi comme « critère du politique » dans *La notion de politique*, Flammarion, Paris, 1992 (édition originale en allemand, 1932). Au vrai, il n'est pas nécessaire de faire appel à lui pour constater l'omniprésence et le caractère décisif de cette distinction dans les textes politiques italiens du XVI^e siècle qui ont trait aux relations extérieures des États. Ce n'est pas le propos ici, mais on pourrait montrer, à partir des usages de la distinction ami/ennemi dans les textes diplomatiques du XVI^e siècle, que le « concept » schmittien de politique est essentiellement la transposition, sur l'ensemble des relations *politiques*, d'un critère indispensable pour la description et l'analyse des seules relations *internationales*, lorsque celles-ci sont marquées par un état de guerre permanent et généralisé. L'hostilité guerrière n'est la norme qu'entre des entités politico-territoriales séparées et rivales ; dire qu'elle l'est aussi à l'intérieur même de l'État ne peut se faire qu'au prix d'un saut logique typiquement schmittien, consistant à faire de l'exception le fondement de la normalité.
 16. N. Machiavelli, *Prima legazione al Valentino*, dépêche du 26 juin 1502, *Opere*, II, *op. cit.*, p. 624, « et tra voi et me non ha ad essere mezo : o bisogna mi siate amici, o nimici », et déjà, un peu plus haut : « Et se non mi vorrete amico, mi proverrete inimico » (« et si vous ne me voulez point pour ami, vous ferez

premier effet d'une situation de guerres généralisées : l'impossibilité d'un moyen terme entre amitié et inimitié, ou du moins la difficulté à penser la neutralité – une neutralité dont Machiavel affirmera, dans *Le Prince*, qu'elle est toujours néfaste. Mais dans les *relazioni* deux points frappants apparaissent : tout d'abord, le binôme y conserve une valeur structurelle bien au-delà de la période des guerres d'Italie, même pendant les années où l'ensemble des puissances européennes sont en paix ; ensuite, la neutralité n'est pensée que pour Venise, jamais pour les autres. Les princes n'apparaissent jamais comme neutres, sauf lorsque leurs territoires sont si éloignés qu'ils ne peuvent être qu'indifférents. Il ne s'agit pas alors d'une politique de neutralité délibérée ; simplement d'une indifférence objective. La conséquence est qu'au sens propre il semble bien que la paix n'existe pas. Elle n'existe que comme arrêt momentané des opérations armées.

Par ailleurs, dans le cadre de cette saturation des relations internationales par la distinction de l'ami et de l'ennemi, on constate que le terme premier et déterminant reste bien celui de l'ennemi. C'est l'inimitié qui détermine les amitiés, et non le contraire. Mon ami n'est rien d'autre que l'ennemi de mon ennemi. Telle est la règle plus ou moins explicitement affirmée par tous les ambassadeurs en France, à propos des alliances que les Français entretiennent avec les princes luthériens, ou avec les Turcs ennemis de l'Empereur, puis du Roi catholique¹⁷.

l'épreuve de mon inimitié »). Au cours de la seconde légation de Machiavel auprès de César Borgia, celui-ci le convainc que l'alliance claire et nette avec l'un ou l'autre des belligérants est une nécessité pratique, car la neutralité de Florence dans le conflit opposant le Valentinois à ses ennemis la mettrait en difficulté quelle qu'en soit l'issue (*Seconda legazione al Valentino*, dépêche du 7-8 octobre 1502, *Opere*, II, p. 632-633). C'est là l'une des nombreuses leçons que Machiavel retient du fils d'Alexandre VI, et qu'il théorise dans le chapitre XXI du *Prince*, sur la base d'une argumentation très semblable à celle qui était développée onze ans plus tôt, voir N. Machiavel, *De Principatibus - Le Prince*, éd. et trad. J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, Paris, PUF, 2000, XXI, 11-13, p. 182-183.

17. « *Sua maestà serva amicizia più stretta che può con tutti questi principi elettori luterani, non per altra ragione che per sostenerli nemici di Cesare* » (« Sa Majesté entretient la plus étroite des amitiés avec tous ces princes électeurs luthériens, avec pour seule raison de soutenir leur inimitié envers César »), *Relazione di Francia di Marino Giustinian* (1535),

Toutefois, la distinction ami/ennemi dans les relations d'ambassadeurs n'est pas aussi monolithique qu'on pourrait le croire. L'attention au lexique permet de montrer que la réalité est plus complexe. Il existe différents degrés d'amitié et d'inimitié, et on pourrait constituer une typologie plus fine que celle d'une simple alternative. Apparaît ainsi dans une relation la notion du « *quasi nimico* » : c'est ce que serait l'Espagne de Philippe II pour l'Angleterre de son épouse Marie Tudor en 1554¹⁸. L'ennemi momentané, ponctuel et conjoncturel, doit aussi être différencié d'une catégorie récurrente, celle de « l'ennemi naturel ». L'ennemi naturel (héréditaire, dirait-on aujourd'hui) est avant tout celui qui est proche géographiquement¹⁹ et qui est comparable, en taille et en puissance. La France, clairement, en a deux : l'Angleterre et l'Espagne. Tout autant que l'ennemi, la catégorie de l'ami comporte plusieurs cas. Certains différencient par exemple l'amour voulu et franc (« *amore di buona volontà* »), le respect dû aux alliances dynastiques, et le lien qui n'est que d'intérêt²⁰. S'il semble bien qu'il n'y ait pas de réflexion sur la différence entre ennemi privé et ennemi public, il y a bien une réflexion récurrente sur ce qui est le propre de l'amitié politique, à partir d'une distinction très nette entre amitiés privées et amitiés publiques : alors que les amitiés entre « gentilshommes particuliers » reposent sur la « correspondance de leurs esprits » et la « ressemblance de leurs mœurs », les amitiés des princes, quand elles ne sont pas « naturelles » reposent soit sur l'intérêt, soit sur la nécessité, qui « les oblige à rester unis malgré

[[http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazionifrancia/giustinian\(1535\).htm](http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazionifrancia/giustinian(1535).htm)].

18. *La Relazione d'Inghilterra di Giacomo Soranzo ambasciatore ordinario* (1554), [[http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazioni/soranzo\(1554\).htm](http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazioni/soranzo(1554).htm)].

19. Le partage des confins détermine le caractère naturel de l'inimitié : « *Per natura gli Inglesi ed i Francesi sono acerrimi nemici, siccome è ordinariamente fra' confinanti* » (« Par nature, les Anglais et les Français sont des ennemis acharnés, comme c'est ordinairement le cas entre des peuples limitrophes », *La Relazione d'Inghilterra di Nicolò Molin ambasciatore ordinario a Giacomo I* (1607), [[http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazioni/molin\(1607\).htm](http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazioni/molin(1607).htm)].

20. *Relazione di Francia di Alvise Contarini* (1572), Albèri, I, 4, p. 266.

eux »²¹. Mais il apparaît surtout de façon évidente que tout prince, tout État, à tout moment, est susceptible de devenir ami ou ennemi : sans cesse l'évaluation est à refaire, tout État étant par définition un ennemi potentiel. Comme on va le voir, cette évaluation présente cependant un caractère problématique.

Les deux mots les plus souvent employés par les ambassadeurs pour désigner l'objet de la dernière partie de leur relation sont ceux d'*animo* et d'*intelligenza* : il s'agit de savoir quel est l'*animo* du prince envers les autres princes, ou quelles sont ses *intelligenze* avec les autres princes. Il s'agit de savoir quels sont ses sentiments ou son état d'esprit à l'égard des autres, quel type d'entente, d'intelligences il entretient avec eux. On comprend dès lors que la question de l'amitié ou de l'inimitié soit rendue plus compliquée. Car les deux mots *animo* et *intelligenza* désignent précisément l'intimité du prince, son esprit et son cœur, l'intimité de ses pensées, de ses intentions et de sa volonté. Il s'agit d'entrer dans les secrets des princes, dans les arcanes du pouvoir. Les ambassadeurs ne cessent de souligner la difficulté et les incertitudes d'une telle tâche. Rien n'est plus difficile que de découvrir quelle est la « volonté » d'un prince, dit ainsi Alvise Contarini en 1572²². L'ambassadeur doit prétendre avoir accès à un domaine réservé, appartenant au for intérieur des souverains. Il s'agit en quelque sorte de pénétrer leur âme, de ravir leurs secrets. Ce qui comporte réquisits et implications.

Cela exige d'abord un travail de renseignement, au sens moderne du terme, qui rend la tâche des ambassadeurs semblable à celle des espions²³ – tel est le sens que le mot *intelligence* a pris en anglais, préci-

21. « *Si come le amicizie tra particolari gentiluomini si contraggono per la mutua corrispondenza degli animi e per la similitudine dei buoni costumi, così tra i principi si fanno le amicizie o per la istessa corrispondenza di natura, o per giudizio che abbiano che loro torni bene lo stare amici insieme, o veramente per necessità, e fortuna, che al suo dispetto li astringa a starsi uniti* », *Relazione di Francia di Francesco Giustinian* (1538), [[http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazionifranca/giustinian\(1538\).htm](http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazionifranca/giustinian(1538).htm)].

22. *Relazione di Francia di Alvise Contarini* (1572), Albèri, I, 4, p. 260.

23. Daniele Barbaro décrit précisément toutes les fortifications des côtes anglaises sur la base d'un document, une « *distinta e particolare descrizione* » (« une description précise et détaillée », mais il est probable que *descrizione* soit ici un latinisme désignant une carte géographique), qu'il a trouvée

sément à partir du XVI^e siècle. On sait que les difficultés des ambassadeurs tenaient souvent au fait qu'ils étaient assimilés à des espions, et toute l'histoire de la diplomatie est marquée par le problème de la limite floue entre diplomatie et renseignement.

Cela implique ensuite que le savoir que délivre l'ambassadeur à travers sa relation ne peut se limiter à une transmission d'informations, de renseignements, mais doit fournir un type d'analyse susceptible de percer les intentions cachées des princes : il s'agit d'inventer une forme particulière de traitement des informations qui rende possible la conjecture. C'est là d'ailleurs un mot clé, qui revient sans cesse sous la plume des ambassadeurs : *congetturare*²⁴. Désigner l'ennemi, évaluer la force des inimitiés et des amitiés, suppose toute une analytique des intentions, des rancœurs, des forces et des faiblesses. Cela nécessite aussi une certaine syntaxe, à la fois linguistique et mentale, mettant en jeu les hypothèses, les futurs possibles à l'intérieur de raisonnements hypothético-déductifs – par exemple, si l'Empereur laisse le duché de Milan au roi de France avec pour condition de faire de lui son allié dans sa lutte contre les Turcs, alors l'amitié deviendra possible, car au final la puissance de Charles Quint n'en sera pas plus grande ; si en revanche l'intention de l'Empereur est une alliance contre l'Angleterre, alors le roi de France continuera à voir en lui un ennemi, car dans tous les cas de figure, la chute des Anglais entraînera nécessairement celle des Français²⁵. L'élaboration d'un calcul politique rationnel et la recherche de la vérité restent toujours une recherche, c'est-à-dire non pas une simple affirmation, mais un ensemble de suppositions, d'estimations, d'approximations. Ce

« *con gran fatica e gran mezzi* » (« à grand-peine et en utilisant les grands moyens »), *La Relazione d'Inghilterra di Daniel Barbaro ambasciatore ordinario* (1551),

[<http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazioni/barbaro.htm>].

24. On le trouve déjà très souvent dans les *Legazioni* de Machiavel, sous les deux formes verbale et substantive. La conjecture constitue en fait la tâche essentielle, la plus difficile de l'écriture diplomatique, comme il l'écrit en 1522 dans ce véritable manuel du bon ambassadeur qu'est le *Memoriale a Raffaello Girolami quando ai 23 d'ottobre parti per la Spagna all'Imperatore*, voir N. Machiavelli, *Opere*, I, *op. cit.*, p. 730.

25. C'est le long raisonnement, très détaillé et finement argumenté, que tient Marino Giustinian en 1535, *Relazione di Francia di Marino Giustinian*, édition citée.

calcul a cependant besoin de s'appuyer sur des indices. C'est précisément là un autre terme qui revient sans cesse et accompagne celui de conjecture : les *indizi*, tous ces indices qu'il faut savoir reconnaître et interpréter correctement. Ils permettent notamment de ne pas se contenter des apparences : les relations sont bien souvent construites autour de la distinction topique entre la vérité cachée et les faux-semblants, et elles ont l'ambition de faire apparaître au grand jour ce qui ne peut être révélé que par un certain art herméneutique. De ce point de vue, la relation de 1561 de l'ambassadeur en France Giovanni Micheli est significative, puisque son analyse et son argumentation en matière de relations internationales se fondent sur l'opposition systématique entre un regard intrinsèque et un regard extrinsèque : si l'on regarde les choses de façon extrinsèque, le roi de France est actuellement l'ami de l'Espagne, de l'Empire et de l'Angleterre ; un regard intrinsèque montre chaque fois qu'il en est potentiellement l'ennemi pour de multiples raisons²⁶.

S'ensuit une autre conséquence : cette exploration des intentions des princes, cette quête des indices permettant de formuler des conjectures consiste à élaborer un savoir qui a un statut épistémologique à part dans la relation. Il est d'ailleurs fréquent que la spécificité de la partie consacrée aux *intelligenze* soit soulignée par l'ambassadeur : c'est le statut de la vérité qui change. La question de la vérité est vitale puisque la relation doit impérativement être vraie de part en part : elle délivre un savoir qui permettra aux sénateurs de décider de la politique internationale de la République vénitienne. Il faut le souligner une fois encore, il en va de la sécurité de la République, enjeu décisif aux yeux d'un patriciat vénitien dont le sentiment patriotique est particulièrement prégnant. Le gage de cette vérité, c'est d'une part que les faits ont été vus et non pas supposés, et c'est d'autre part l'anonymat de l'observateur, la mise en retrait de toute subjectivité : fréquemment, l'ambassadeur assure que sa relation ne contient rien qui soit de lui, rien qui vienne de lui, et qu'il ne fait que transmettre un savoir objectif²⁷. Or les *intelligenze* ne relèvent plus de la certitude de la chose

26. *Relazione di Francia di Giovanni Michiel* (1561), Albèri, I, 3, p. 442-454.

27. « *Nella presente relazione non vi sarà del mio cosa alcuna, eccetto una sola, che è la forma e l'ordine col quale mi sono proposto di rappresentare alla Serenità Vostra quello ch'io ho inteso e conosciuto da altri* » (« Dans la présente relation, il n'y aura rien qui soit de moi, à l'exception d'une seule chose, la forme, et

vue par un observateur anonyme, mais de la probabilité de la conjecture, et les ambassadeurs soulignent fréquemment la différence de statut entre *verità* et *congettura*²⁸. Tout à coup, c'est bien la subjectivité et l'intelligence politique personnelle de l'ambassadeur qui doivent apparaître, il ne peut plus se cacher derrière l'objectivité cartographique de la description planimétrique²⁹. D'où une conscience aiguë de la fragilité de cette partie des informations, et en même temps de leur caractère précieux, qui devait sans doute faire de cette partie l'un des éléments décisifs dans l'évaluation de la qualité de la relation par le doge et le sénat.

5. De l'intérêt des princes

Cela dit, les ambassadeurs signifient que leur évaluation des amitiés et des inimitiés des princes ne peut se contenter de conjectures sur la base de simples indices. Il leur faut un critère objectif. Et ils le trouvent. Très fréquemment apparaît le module discursif suivant : il me

l'ordre dans lequel je me suis proposé de présenter à Votre Sérénité ce que j'ai entendu et appris des autres », *Relazione di Spagna di Michele Soriano, da Filippo II* (1559), Albèri, I, 3, p. 334.

28. « *Questa sola parte sarà molto dall'altre differente, perché sì come le prime che ho dette sono di cose che io ho vedute, e di cui particolarmente mi ho potuto informare, così anco con verità ho potuto affermarle ; ma questa sendo tutta sopra congetture appoggiata, quelle la serenità vostra non udirà come cose che non possano essere altramente, ma come cose che si possono mutare, come la mente e l'opinione dell'uomo* » (« Seule cette partie sera très différente des autres ; en effet, ayant parlé, dans les premières, de choses que j'ai vues et dont j'ai pu m'informer dans le détail, j'ai pu les affirmer en toute vérité ; mais cette dernière partie étant entièrement fondée sur des conjectures, votre Sérénité ne les entendra point comme des choses qui ne sauraient être autrement, mais comme des choses qui peuvent changer, tout comme l'esprit et l'opinion de l'homme », *Relazione di Francia di Giovanni Cappello* (1554), édition citée, p. 285. Voir aussi, dans le même sens, la *Relazione di Bernardo Navagero, da Carlo V* (1546), Albèri, I, 1, p. 347.
29. Sur la dimension « cartographique » de l'écriture des *relazioni* – qui n'étaient toutefois pas accompagnées de cartes géographiques –, voir A. Fontana, « L'échange diplomatique », art. cit.

faut maintenant rendre compte des intelligences du roi avec tous les autres princes ; rien n'est plus difficile, puisqu'il s'agit de pénétrer les arcanes de son âme ; mais je dispose toutefois d'un critère infaillible : ce critère, c'est l'intérêt. On n'a d'amis ou d'ennemis que par intérêt. Au fur et à mesure du siècle, l'insistance sur l'intérêt (cinq termes pour l'essentiel : *utile, comodo, beneficio, profitto, interesse*) ne cesse d'augmenter : il devient le critère déterminant de toute analyse politique. De nombreuses formules reviennent : « les princes aiment ou haïssent selon leur propre intérêt », « l'amitié se mesure à l'intérêt », « la nature des princes est de mesurer toute chose à l'intérêt »³⁰. Cette idée, déjà présente chez Polybe³¹, devient à la fois un véritable topos de la langue des ambassadeurs, une règle d'or de l'action politique, et un critère décisif de l'analyse des relations internationales. L'intérêt est ce qui permet à la conjecture de passer de l'hypothèse probable à

30. Pour Marino Cavalli, il est difficile de savoir quelles sont les dispositions dans lesquelles se trouve le roi vis-à-vis des autres princes, car « *il volere degli uomini, e massime principi, è quasi impossibil cosa a sapere. Pur dagli effetti se ne può avere qualche argomento* » (« le vouloir des hommes, surtout celui des princes, est chose presque impossible à connaître. Pourtant, les effets peuvent nous en donner quelque indice »). Or l'indice le plus sûr est l'intérêt : « *misurando li principi l'amore e l'odio suo con gli altri dall'utile proprio, e non dalla conformità dei costumi nè dalla dolcezza del vivere insieme, come fanno li privati, penso che questi grandi si vogliano poco bene insieme, tirando ogn'uno di loro al suo profitto e commodo. E se pur talora si servono del mantello dell'onestà e della giustizia, lo fanno solo per coperta ; ma il didentro è l'utile e commodo proprio* » (« puisque les princes mesurent leur amour et leur haine des autres à la toise de leur intérêt propre, et non pas en fonction de la concordance de leurs mœurs ni du plaisir de vivre ensemble, je pense que ces grands [le roi de France et l'Empereur] ne s'apprécient guère, chacun d'entre aspirant à son profit et à son avantage. Et même s'ils se servent parfois des apparences de l'honnêteté et de la justice, ils ne le font que par déguisement ; mais le dedans est leur intérêt et leur avantage propre »), *Relazione di Francia di Marino Cavalli* (1546), [<http://venus.unive.it/riccdst/sdv/strumenti/testi/relazionifracia/cavalli> (1546).htm] et Albèri, I, 1, p. 243. On trouve exactement la même argumentation, autour de la notion de *beneficio*, dans la *Relazione di Bernardo Navagero, da Carlo V* (1546), édition citée, p. 347, et la *Relazione di Francia di Giovanni Cappello* (1554), édition citée, p. 287 ; et autour du binôme *utile e interesse* dans la *Relazione di Francia di Giovanni Michiel* (1561), Albèri, I, 3, p. 454, et la *Relazione di Francia di Alvise Contarini*, 1572, Albèri, I, 4, p. 262.

31. Polybe, *Histoires*, II, 47, 5.

la certitude incontestable, et donc ce qui permet à la partie consacrée aux *intelligenze* d'être digne du discours de vérité que doit être la *relazione*. L'intérêt rend possibles le « fondement solide » et la « proposition universelle » en matière de conjecture politique³². La pensée stratégique naît comme calcul rationnel des intérêts.

L'idée selon laquelle l'intérêt est le critère politique premier n'apparaît donc pas avec les théories de la raison d'État : elle est l'une des constantes de la pensée politique italienne du XVI^e siècle. On sait qu'elle est déjà très présente chez Guicciardini, notamment dans ses *Ricordi*, mais surtout dans la perspective d'une opposition entre les intérêts privés des puissants et le bien public³³. À la fin du siècle, dans deux ajouts tardifs à son livre sur la *Raison d'État*, Botero répétera en 1598 la formule des ambassadeurs : il n'y a pas d'ami ou d'ennemi absolu, il n'y a que des amis ou des ennemis selon l'intérêt³⁴. L'apport

32. « *Si può [...] congetturare e fare un saldo fondamento e una universal proposizione, che li principi non amano nè odiano alcuno se non per beneficio o danno loro particolare [...] s'è veduto chiaramente che [l'imperatore] è stato amico e nemico di tutti, come ha giudicato che miglior gli torni* » (« On peut [...] conjecturer, et considérer comme un fondement solide et une proposition universelle, que les princes n'aiment ni ne haïssent quiconque si ce n'est en raison d'un bénéfice ou d'un dommage qui leur est propre [...] on a vu clairement que [l'empereur] a été l'ami et l'ennemi de tous, selon ce qui lui a semblé le plus profitable »), *Relazione di Bernardo Navagero, da Carlo V (1546)*, loc. cit.

33. F. Guicciardini, *Ricordi*, éd. R. Spongano, Florence, Sansoni, 1951 (traduction française : F. Guichardin, *Avertissements politiques (1512-1530)*, éd. et trad. J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, Paris, Cerf, 1988), voir les *ricordi* B106 et C66, C142, C157, C172, C196, C201.

34. Dès 1589, le tout premier des « principes de prudence » exposés au livre II de *Della Ragion di Stato* affirme : « *Tenga per cosa risoluta, che nelle deliberationi de' principi l'interesse è quello che vince ogni partito, e perciò non deve fidarsi d'amicitia, non di affinità, non di lega, non d'altro vincolo, nel quale chi tratta con lui non abbia fondamento d'interesse* » (« Il faut tenir pour établi que dans les décisions des princes, l'intérêt l'emporte sur tout ; il ne faut donc pas se fier à l'amitié, aux affinités, aux alliances, ou à tout autre lien qui ne se fonderait point sur l'intérêt »), Giovanni Botero, *Della Ragion di Stato*, Venise, Gioliti, p. 60. À partir de l'édition vénitienne de 1598, Botero se réfère aux *Histoires* de Polybe pour ajouter que les princes « non hanno per loro natura nè amico, nè nemico, ma che misurano l'amicizie e le nimicizie dall'interesse » (« n'ont par nature ni amis ni ennemis, mais qu'ils mesurent l'amitié et l'inimitié à l'aune de l'intérêt »), puis, dans l'appendice consacré au thème éminemment vénitien « De la neutralité », il affirme :

spécifique des relations est qu'elles permettent de dater relativement précisément l'apparition et la généralisation de la formule : les années 1540. Soit au bout d'un demi-siècle de ces guerres d'Italie caractérisées par d'incessants renversements d'alliances, à un degré sans doute jamais atteint jusqu'alors. L'insistance sur cette idée, sa répétition presque obsessionnelle à partir du moment de son apparition, tend à montrer que les acteurs prennent alors conscience d'une transformation radicale des logiques politiques à l'œuvre dans les relations internationales.

Par ailleurs, il est frappant que les termes choisis pour décrire cette nouvelle logique appartiennent tous au registre économique et financier : celui qui revient le plus souvent est le substantif *utile*, qui n'est pas la substantivation de l'adjectif, mais un nom qui appartient à la langue de la finance et qui signifie le gain, le profit, l'intérêt, le bénéfice (de même que *beneficio* et *interesse*). Comme Florence, la ville

marchande qu'est Venise décrit et interprète la politique nouvelle à travers le filtre de sa langue « naturellement » commerciale.

Enfin, ce constat d'une toute-puissance de l'intérêt, et plus tard de la raison d'État, devient un argument déterminant en faveur de la politique de neutralité de Venise. C'est parce que l'on sait bien qu'un État ne respectera sa parole qu'aussi longtemps qu'il y aura intérêt, c'est parce qu'aucun traité d'alliance n'a de réelle valeur, que le choix

« *I precipi, come insegna Polibio, sono di natura così fatta, che non hanno nessuno per amico nè per nemico assolutamente, ma nelle amicizie e inimicizie si governano secondo che lor torna commodo, sicchè, sì come alcuni cibi di lor natura insipidi ricevono sapore dalla concia che dà loro il cuoco, così essi, essendo da sè senza affezione, inclinano a questa o a quella parte secondo che l'interesse acconcia l'animo e l'affetto loro* » (« Les princes, comme l'enseigne Polybe, sont de nature ainsi faite qu'ils n'ont aucun ami ni aucun ennemi dans l'absolu, et pour leurs amitiés et inimitiés ils se gouvernent selon leur commodité ; aussi, tout comme certains aliments par nature insipides reçoivent leur saveur grâce à la préparation du cuisinier, les princes n'ont par eux-mêmes aucune affection, et penchent pour tel ou tel autre parti selon la façon dont l'intérêt prépare leur esprit ou leur affection »), G. Botero, *Della ragion di Stato con tre libri delle cause della grandezza delle città, due Aggiunte e un Discorso sulla popolazione di Roma*, éd. Luigi Firpo, Turin, UTET, 1948, p. 104 et p. 445.

de la neutralité est loué par tous³⁵. Venise est un État en qui les autres peuvent avoir confiance précisément parce que grâce au choix de la

neutralité il est sorti de la logique ami/ennemi et qu'il ne risque donc pas de manquer à sa parole.

6. Du prince au territoire

L'analyse des intérêts permet de ne pas cantonner l'évaluation des amitiés et inimitiés des princes à une dimension purement subjective et individuelle, liée aux seules personnes des princes³⁶. Un autre élément va dans ce sens, et semble avoir de plus en plus d'importance dans le courant du XVI^e siècle : la réflexion purement géopolitique impliquant directement l'analyse du territoire et de la répartition spatiale des forces. Il est clair que l'amitié ou l'inimitié est le plus souvent déterminée par des enjeux territoriaux, et les ennemis sont fréquemment des États limitrophes, ou des princes avec qui existent des contentieux territoriaux. L'Écosse fait souvent l'objet d'analyses géostratégiques précises qui montrent en quoi son contrôle est décisif tant pour la France que pour l'Angleterre³⁷. La dépendance économique de l'Angleterre vis-à-vis des Flandres et des Pays-Bas explique que le roi d'Angleterre ne peut pas se permettre de devenir l'ennemi de Charles Quint³⁸. Les ambassadeurs expliquent systématiquement l'amitié franco-turque par la nécessité pour la France de contrer grâce à la flotte turque la supériorité maritime des Espagnols³⁹. L'analyse géopolitique va parfois de pair avec l'analyse sociologique. Dans sa

35. *Relazione di Francia di Giovanni Soranzo* (1558), Albèri, I, 2, p. 464.

36. C'est surtout dans la première partie du siècle que les inimitiés des princes sont analysées en termes de conflits personnels. Ainsi, après sa longue ambassade de 56 mois auprès de Charles Quint, Gasparo Contarini ne thématise pas la question de l'ennemi en tant que telle, mais la remplace par une enquête sur la personne de l'empereur, sur son *animo* au sens propre. *Relazione di Gasparo Contarini, da Carlo V* (1525), Albèri, I, 2, p. 9-73.

37. L'analyse géostratégique la plus fine et la plus complète du territoire écossais est celle de D. Barbaro en 1551, *La Relazione d'Inghilterra di Daniel Barbaro ambasciatore ordinario* (1551), édition citée.

38. *Relazione di Bernardo Navagero, da Carlo V* (1546), édition citée, p. 354.

39. *Relazione di Francia di Giovanni Correr* (1569), Albèri, I, 4, p. 218.

relation de 1569, Giovanni Correr explique l'inimitié perpétuelle des Français vis-à-vis des Espagnols en montrant d'une part que l'institution de la primogéniture ne permet aux cadets de s'enrichir que par la guerre, et d'autre part que pour d'incontournables raisons géographiques seules les Flandres espagnoles peuvent faire l'objet des attaques françaises⁴⁰. Enfin, en 1559 – année qui marque une stabilisation durable des rapports de force en Europe avec le traité du Cateau-Cambrésis et la fin des guerres d'Italie – Michele Soriano remplace l'examen des *intelligenze* de Philippe II avec les autres souverains par une évaluation comparée des puissances des trois seuls États qui comptent vraiment à ses yeux, l'Espagne, la France et l'Empire ottoman⁴¹.

Cette évolution vers une plus grande attention portée aux aspects territoriaux et géopolitiques des relations entre les États va être confirmée par une œuvre qui représente le couronnement du genre littéraire et politique des relations d'ambassadeurs, les *Relazioni universali* de Botero⁴². Le titre est clairement une référence aux relations vénitienes, et dans leur partie plus proprement politique les *Relazioni universali* en adoptent la structure pour la description de chacun des États. À travers ce livre, les relations d'ambassadeurs deviennent à la fin du siècle le modèle d'analyse des relations internationales et de l'évaluation comparée des forces de tous les États du monde. Mais il présente plusieurs différences importantes. Le genre devient public : alors que les relations d'ambassadeurs étaient normalement tenues secrètes – mais elles circulaient sous forme manuscrite et étaient recherchées dans toute l'Europe –, les *Relazioni universali* sont publiées et s'adressent à tous les lecteurs qui s'intéressent notamment aux « plus grands princes qui ont été et sont au monde, et [aux] causes de la grandeur de leurs États »⁴³. Par ailleurs, ce type d'analyse acquiert

40. *Ibid.*, p. 210-211.

41. *Relazione di Spagna di Michele Soriano, da Filippo II (1559)*, Albèri, I, 3, p. 373-376.

42. G. Botero, *Le Relazioni universali di Giovanni Botero benese, divise in quattro parti. Novamente reviste, corrette, e ampliate dall'istesso autore*, per la Compagnia Bresciana, Brescia, 1598. L'œuvre est d'abord publiée en plusieurs parties séparées, progressivement, de 1591 à 1596.

43. *Ibid.*, première partie, premier volume, « Sommario del contenuto nelle presenti relationi, secondo la divisione de' volumi », n. p. : « La seconda

désormais une autonomie politique par rapport à tout État particulier : la description de tous les États est détachée de tout État particulier, la comparaison de leurs puissances respectives est effectuée sans considération de point de vue, du moins en apparence. Il ne s'agit pas d'assurer la sécurité de Venise ou de Florence, de l'Espagne ou de la France, mais de porter sur le monde un regard surplombant, *universel* – une universalité qui se confond en réalité avec un point de vue spécifiquement romain⁴⁴. Enfin, troisième différence de taille : on assiste alors à un élargissement considérable des horizons, avec la conscience d'une dimension mondiale (et non plus simplement européenne) de la politique.

Qu'en est-il, dans ce passage des relations d'ambassadeurs aux *Relazioni universali*, de la question de l'ennemi ? On constate une disparition de tous les éléments subjectifs, individuels, « psychologiques » concernant les intentions des princes et leurs stratégies cachées. La question de l'ennemi n'apparaît plus à travers une analyse des rapports entre des personnes, mais à travers une analyse des territoires, et en particulier des territoires frontaliers. Il ne s'agit plus de déterminer l'*animo* du prince envers les autres princes, mais toujours de déterminer l'espace des conflictualités possibles avec les *confinanti*, les États frontaliers. De façon plus marquée encore que chez les ambassadeurs vénitiens, il s'agit maintenant, d'abord et avant tout, d'un problème de territoire. La réflexion politique devient alors inséparable de l'espace et de la géographie, et elle se déploie dans une temporalité nouvelle, qui n'est plus la même que celle des dépêches et des relations d'ambassadeurs. En schématisant quelque peu, on peut ainsi constater que le XVI^e siècle italien a développé une analyse des relations internationales selon trois régimes différents de temporalité :

parte ci dà contezza de' maggior Principi stati, e c' hora siano al Mondo : & delle cagioni della grandezza de' loro Stati ».

44. Il s'agit donc aussi, bien sûr, d'une œuvre de propagande. Sur la double dimension géopolitique du livre, à la fois savoir et propagande, voir R. Descendre, « Géopolitique et théologie. Suprématie pontificale et équilibre des puissances chez Botero », *Il Pensiero politico*, Anno XXXIII, n° 1/2000, p. 3-37, ainsi que « Une géopolitique pour la Contre-Réforme : les *Relazioni universali* de Giovanni Botero (1514-1617) », *Esprit, lettre(s) et expression de la Contre-Réforme en Italie à l'aube d'un monde nouveau*, actes du colloque international, 27-28 novembre 2003, Nancy, Université Nancy 2, 2005, p. 47-59.

le temps tactique des dépêches vénitiennes et des lettres de légation florentines ; le temps stratégique des relations des ambassadeurs vénitiens ; le temps géopolitique des *Relazioni universali* de Botero. Conjoncture et prise de décision dans le temps immédiat et quotidien ; estimation des forces et des rapports de force à un moment donné, et anticipation sur un futur à court et moyen terme, afin, bien sûr, de prendre de bonnes décisions sur un temps plus long⁴⁵ ; temps long et indéterminé des *Relazioni universali*, qui est celui d'un ordre international que l'on entend à présent préserver sur le long terme.

On peut penser que l'on a bien là, au fond, la constitution d'une large partie de l'outillage intellectuel qui va servir à penser le système de l'équilibre des États européens, ou encore le « prisme réflexif », selon les mots de Foucault, qui permet d'organiser en stratégies les phénomènes de concurrence entre les États, avant même l'institutionnalisation de cet équilibre européen avec les traités de Westphalie en 1648. Mais cette constitution est progressive, elle n'apparaît pas seulement au moment des guerres de Religion et à l'époque de la raison d'État. Ce prisme réflexif n'est pas seulement le fruit d'une élaboration théorique publiée sous la forme de traités, il est aussi – il est d'abord – l'expression d'une pratique d'écriture visant à rendre compte de l'état des relations internationales, au moment où certains acteurs politiques comprennent que celles-ci peuvent à tout moment pulvériser leur liberté et leur indépendance⁴⁶.

45. Un ambassadeur s'engage à parler « *solamente di quelle cose della cognizion delle quali bene informata, possa sicuramente quella repubblica consultare e deliberare* » (« uniquement des choses permettant à la république, qui en a pris connaissance et en est bien informée, de consulter et de décider »), *Relazione di Francia di Giovanni Cappello* (1554), édition citée, p. 276.

46. Une première version de ce texte, légèrement différente, a été publiée en portugais dans une revue brésilienne : R. Descendre, « O nascimento de um pensamento e de uma língua geopolítica no século XVI : a qualificação do inimigo nas "relazioni" dos embaixadores venezianos », *Línguas e instrumentos lingüísticos*, n° 17, juin 2006, p. 9-27.